Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1925)

Heft: 60

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Exportation des principaux produits de l'industrie suisse.

EN MILLIONS DE FRANCS

Dénomination	1913	1922	1923	1924
Industrie horlogère (y compris pièces détachées	183	180	216	273
Machines	99	167	151	165
Chaussures	19	33	25	32
Broderies et plumetis	216	157	161	165
Tissus de soie	113	183	199	214
Tissus de coton	30	113	102	134
Rubans de soie	42	70	52	51
Schappe	28	38	52	48
Filés de coton	17	46	35	61
Bonneterie	17	41	43	49
Couleurs d'aniline	25	55	53	53
Chocolat	58	27	26	33
Fromage	70	69	67	83
Lait condensé	44	29	32	36

Recettes douanières

Le tableau suivant montre quelles ont été les recettes douanières de la Suisse durant les quatre premiers mois de 1925, comparées à celles des années précédentes (en milliers de francs) :

	1923	1924	1925
Janvier	12.627	14.167	15.609
Février	13.321	14.947	15.074
Mars	15.835	16.447	16.554
Avril	15.413	16.097	16.037
Total	57.196	61.651	63.274

Le mois d'avril 1925 accuse donc une diminution de soixante mille francs sur avril 1924, mais le total des recettes des quatre premiers mois de 1925 est, en chiffres ronds, supérieur de un million six cent mille francs au total des recettes des quatre premiers mois de 1924.

L'utilisation des forces hydrauliques

Les usines hydrauliques suisses représentaient au 31 décembre dernier une force de 1.570.000 CV pouvant fournir 5,2 milliards de kwh annuellement.

Voici d'ailleurs comment se répartit cette production parmi les différentes catégories d'usine :

	CV	%
Usines privées (coopératives comprises)	753.977	48
Usines communales	233.420	15
Usines cantonales et mixtes	399.482	25
Confédération (C. F. F.)	183.500	12
Total	1.570.379	100

D'autre part, on estime que, lorsque les usines nouvelles en cours de construction ou les agrandissements actuellement envisagés auront été menés à bonne fin, la force atteindra 1.977.000 CV et la fourniture d'énergie électrique près de 6 milliards de kilowatts-heure.

Aviation Commerciale Paris-Bâle.

Vendredi 1er mai, quatre avions de la Compagnie internationale de navigation aérienne ont effectué des courses spéciales pour le transport de marchandises sur la ligne Paris-Bâle. Par un violent vent d'ouest, un record a été établi par un biplan Stad, qui a couvert la distance de Paris à Bâle en 2 heures 2 minutes. L'avion de la Compagnie Sabena Bruxelles-Bâle, qui avait quitté Bruxelles samedi à 10 h. 05, est arrivé à Bâle à 12 h. 39, couvrant les 500 kilomètres qui séparent les deux villes en 2 heures 34 minutes. Deux avions Handley-Page de l'Imperial Airways C°, transportant chacun 1.200 kilos d'or, firent la trajet Londres-Paris-Bâle en 4 heures 30 minutes.

Le trafic aérien sur la place de Bâle est du reste très intense depuis le 1er mai. Le livre de contrôle n'indique pas moins de 13 atterrissages et 15 départs les 1er et 2 mai, avec 4.190 kilogrammes de colis postaux et de marchandises apportées à Bâle et 82 kilos expédiées de Bâle.

Nouvelle délimitation de la frontière franco-suisse.

On lit dans le *Journal du Jura* :

« Une commission internationale d'experts composée du lieutenant Colson, du Service géographique à Paris, du géomètre cantonal bernois, M. Hünerwadel, a visité la frontière franco-suisse du côté du Jura bernois, dans le but de procéder à une nouvelle délimitation de cette frontière. Une quantité de bornes anciennes, portant d'un côté la fleur de lys et de l'autre les armoiries du canton de Berne, sont cassées ou complètement détériorées. Elles devront être remplacées par de nouvelles bornes portant simplement, du côté suisse un B et du côté français un R.F.; en outre, une quantité de bornes intermédiaires devront être posées. Entre Montancy et Bremoncourt, la convention franco-suisse stipule que la limite de frontière est marquée par les rochers; or, les experts ont trouvé qu'il n'y a pas sur ce parcours de rochers. Ni les douaniers français, ni les douaniers suisses ne savent exactement où se trouve la ligne de frontière sur ce parcours. Le rapport du délégué français sera envoyé à Paris. Les pourparlers pour une nouvelle délimitation de la frontière entre la Suisse et la France du côté du Jura bernois se poursuivront, mais, selon toutes prévisions, ils dureront plusieurs mois.

La Presse suisse détient un record mondial.

D'après une statistique que publie la *National Zeitung*, c'est la Suisse qui, en proportion du nombre de ses habitants, possède le plus de journaux : sur un million d'habitants, on en compte 270. Les Etats-Unis d'Amérique occupent le second rang avec 250 journaux sur un million d'habitants; viennent ensuite la France (240), la Hollande (130), l'Allemagne (115), l'Angleterre (98), l'Italie (60), la Belgique (30).

L'Union suisse des Paysans.

Cette Société compte actuellement 385.893 membres, répartis en 52 sections. Les journaux qu'elle publie : *Schweizerische Bauernzeitung*, le *Paysan suisse* et le *Contadino Svizzero* tirent à 170.000 exemplaires au total. L'activité de l'Union s'étend aux domaines les plus variés qui touchent à l'agriculture; l'Union a créé plusieurs bureaux de renseignements et de consultation qui fournissent d'utiles informations aux milieux agricoles, ainsi qu'un office des prix qui édite la *Marktzeitung*, en langue allemande et en langue française, à 134.000 exemplaires.

Pourboires et pourcentages de service dans les hôtels suisses.

Les clients des hôtels et pensions suisses se sont de plus en plus accoutumés à verser au bureau de l'établissement le montant global de leurs pourboires, abandonnant à la direction le soin d'en effectuer la répartition aux employés du service des voyageurs. On constate en même temps une augmentation continue du nombre des maisons qui adoptent le système du remplacement du pourboire par le prélèvement, dans la note d'hôtel, d'un certain pourcentage pour le service. Dans ces conditions, en suite de conférences qui ont lieu entre la Société Suisse des Hôteliers et les quatre grandes associations suisses de personnel d'hôtel, sous la présidence de l'Office fédéral du travail, il a été établi les directives suivantes au sujet des pourboires :

Le client demeure libre de fixer le montant du pourboire; cependant il est recommandé de se conformer autant que possible à l'échelle suivante, qui sert en même temps de base pour les pourcentages de service :

	de la note de l'hôtel
Pour une nuit avec petit déjeuner, au moins	15 %
Pour 1 à 3 nuits avec les repas	15-10 %
Pour un séjour de plus longue durée	12-10 %
Dans les cas exceptionnels, où le montant élevé de la note et la longue durée du séjour justifient cette baisse, ainsi que pour les arrangements à haut tarif	10-8 %
Dans les sanatoria, pour les patients faisant un séjour de plus de trois mois, au moins	5 %

Entretien des routes.

Le Département des Finances va prochainement soumettre au Conseil fédéral un projet de loi répartissant entre les cantons, au prorata du réseau de leurs routes (utilisées par les autos) et des dépenses qu'ils font pour l'entretien de ces routes, une partie du produits des droits d'entrée sur la benzine et le benzol. Le projet est actuellement dans les mains du Département de Justice et Police.

Un Anniversaire.

Les personnes de tous âges qui, dans le monde entier, apprécient les inestimables bienfaits de l'*Ovomaltine* et de nombreux produits d'égale valeur apprendront avec intérêt que la Société anonyme Dr A. Wander, à Berne, vient de fêter le 60e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, la fabrique bernoise de produits diététiques et pharmaceutiques Wander a organisé, à Lyss, un grand banquet, auquel elle avait convié tout son personnel de Berne et les représentants de ses succursales et agences en France, Allemagne, Italie, Angleterre, Belgique, Espagne, Hongrie, Cuba et Etats-Unis.

Tout le personnel de toutes ces filiales, c'est-à-dire environ 1.200 ouvriers et employés, a reçu une gratification équivalant au dixième des salaires annuels. Le Dr Albert Wander, chef actuel de la maison, a donné de sa cassette particulière 100.000 francs suisses à la caisse d'assurance vieillesse, veuves et orphelins du personnel. La Société a versé 10.000 francs suisses à l'Institut pharmaceutique de l'Ecole polytechnique fédérale et une somme égale à chacun des instituts pharmaceutiques des Universités de Bâle, Berne, Genève et Lausanne, pour l'encouragement de la science et des recherches pharmaceutiques. La maison veut ainsi exprimer ses remerciements à la science, à qui elle doit ses succès.

Une plaquette illustrée, publiée à l'occasion de cet anniversaire, raconte les modestes débuts de cette entreprise dans une maisonnette champêtre du Philosophenweg, à Berne, où le Dr Georges Wander fit ses premiers essais de préparation d'extrait de malt, qui ont donné la santé, d'abord à des milliers d'enfants en bas âge, puis à d'innombrables adultes.

Tout en acquérant une importance commerciale de tout premier ordre et en entreprenant la préparation de nombreux produits pharmaceutiques, galéniques et nutritifs, la S. A. Dr A. Wander, au capital de 29.200.000 francs, que dirige aujourd'hui le fils du fondateur, M. le Dr Albert Wander, a constamment conservé le caractère scientifique qu'elle s'était imposé dès 1865.

Cette entreprise est de celles qui ont contribué au bon renom de la Suisse dans le monde, ainsi qu'à sa prospérité économique. C'est pourquoi la Chambre de Commerce suisse en France tenait à joindre ici l'hommage de ses félicitations à ceux qui, de partout, sont adressés à la S. A. Dr Wander.

Fête fédérale de gymnastique.

La 58e Fête fédérale de gymnastique, qui aura lieu à Genève du 17 au 22 juillet dépassera en importance toutes les fêtes précédentes. On en jugera par les détails suivants :

On édifie en ce moment dans la cour de la caserne de Genève une vaste cantine où seront servis chaque jour plus de 20.000 repas. M. Gugolz, de Zürich, qui est un spécialiste de ces vastes organisations, dont il a acquis l'expérience par une pratique de 25 ans aux tirs fédéraux et cantonaux, arrivera à Genève avec un train entier de matériel.

Il lui faut, entre autres articles, 30.000 assiettes, 15.000 couteaux, 15.000 fourchettes, 10.000 cuillers, 10.000 verres à bière, etc.

Le maître des vivres et liquides fait installer 24 chaudières et neuf fourneaux dans une cuisine qui, à elle seule, occupera une surface de 1.200 mètres carrés.

Pour une nouvelle « Fête des Vignerons »

L'assemblée générale de la Confrérie des Vignerons de Vevey, réunie sous la présidence de M. Emile Gaudard, abbé-président, a voté à l'unanimité, après un exposé de celui-ci, la résolution suivante :

« L'assemblée générale de la Confrérie des Vignerons, désireuse de célébrer la fête des vignerons, dès que les circonstances le permettront et dès qu'un capital de garantie suffisant sera assuré, étant entendu que cette solennité devra être digne de celles qui l'ont précédée, autorise dès maintenant les conseils à faire composer les paroles et la musique et leur accorde à cet effet les crédits nécessaires. »

La dernière fête a été célébrée, en 1905. Les frais s'étaient élevés à 414.000 francs.

Le budget provisoire établi sur la base de 1905, pour la prochaine fête, atteint 840.000 francs. Le capital de garantie devrait être de 275.000 francs, sur lesquels 75.000 francs sont assurés par la confrérie elle-même.

Exposition Internationale de T. S. F.

Du 9 au 20 septembre 1925, soit pendant la VIe session de l'Assemblée de la Société des Nations, aura lieu, à Genève, au Palais Electoral, une exposition internationale de T.S.F., Cinématographie, Machines parlantes, Appareils de démonstration, Jouets scientifiques et industries annexes.

La T.S.F. formera l'une des parties les plus importantes de cette exposition, puisque c'est l'exposition nationale de T.S.F. de 1924 qui a suscité la manifestation de cette année.

L'exposition de T.S.F. sera divisée en 6 sections : *a*) appareils d'émission ou leurs éléments, y compris les émetteurs télégraphiques et les émetteurs pour amateurs; *b*) appareils de réception complets, pièces détachées et accessoires, y compris les cadres, téléphones, haut-parleurs, etc.; *c*) sources d'énergie : groupes générateurs et convertisseurs, accumulateurs, piles, redresseurs, etc.; *d*) appareillage : isolateurs, isolants, fils et câbles, appareils de protection, etc.; *e*) radiotélégraphie commerciale; *f*) documentation relative à la radiodiffusion; l'extension de la T.S.F., etc.

Une salle d'essais, munie d'une antenne et d'un récepteur, sera mise à la disposition des exposants pour la démonstration de leurs récepteurs, haut-parleurs, cadres, etc.

En outre, une ligne spéciale alimentera tous les stands pour la démonstration de haut-parleurs et récepteurs téléphoniques; cette ligne sera branchée sur le récepteur officiel de l'Exposition ou sur un microphone de la salle d'auditions.

L'intérêt que suscite la prochaine exposition ressort du fait que nombre des plus importantes stations d'émission ont aimablement accepté de transmettre par sans fil nos communiqués. Citons les stations des P.T.T. et de la Tour Eiffel, à Paris; Vienne, Munich, Francfort, Breslau, etc. D'autre part, le secrétariat général de la Société des Nations a autorisé notre comité à faire entendre dans l'intérieur de l'Exposition les discours qui seront prononcés pendant la prochaine assemblée de la S.D.N., ce qui constituera une attraction de premier ordre.

Disons enfin que de *nombreuses conférences* seront organisées, de façon à satisfaire aussi bien le monde scientifique que le grand public, et que plusieurs *postes d'écoute* seront installés, lesquels permettront l'audition des principales émissions européennes. Ces postes auront certainement le même succès que ceux qui ont fonctionné, l'an dernier, à l'exposition nationale de T.S.F.

Toute liberté sera laissée aux exposants pour grouper dans leurs stands des objets ou des appareils appartenant aux autres sections de l'exposition.

Exposition Internationale de Navigation Intérieure et d'Exploitation des Forces Hydrauliques. Bâle 1926

Notre secrétariat général se fera un plaisir d'envoyer à toutes les personnes qui lui en exprimeront le désir une intéressante brochure qui donne les renseignements les plus complets sur le but de cette exposition, son organisation, les conditions d'admission, les emplacements, locations, etc., ainsi qu'un aperçu complet des divers domaines touchés par l'exposition.

Comme l'indique son nom, l'exposition est divisée en deux groupes principaux. Le premier groupe, navigation intérieure, comprend quatre sections, dont la première devra donner un aperçu général du développement historique et géographique, de la statistique, l'assurance, l'économie, la législation et l'organisation de la navigation intérieure. La deuxième section, constructions hydrauliques (constructions au-dessous et au-dessus du sol), est consacrée à la navigabilité des eaux intérieures; elle montrera avant tout des installations complètes. Cette section comprend la régu-

larisation et la correction des eaux intérieures, les voies de navigation artificielle et les canaux, la construction d'installations spéciales telles qu'écluses, élévateurs de bateaux, installations de traction. Ce tableau sera complété par les ports et gares d'eau, entrepôts et silos. La troisième section recevra les chantiers et bateaux, tandis que, dans la quatrième section, seront exposés : les machines isolées, articles d'armement et matériel d'exploitation pour la navigation intérieure.

Le deuxième groupe : exploitations des forces hydrauliques, sera conformé de la même façon. La première section donnera un aperçu général, la deuxième section sera consacrée à l'exploitation des eaux intérieures en vue de la production d'énergie. Devront être représentés ici : des usines électriques complètes, la régularisation et la correction des eaux, barrages, étais, bassins, canaux, galeries et conduites forées, ainsi que la superstructure d'usines électriques. La dernière section comprendra les installations de machines y relatives : turbines, pompes, générateurs, moteurs, articles accessoires et matériel d'exploitation.

Déjà un grand nombre d'intéressés s'est mis en contact avec la direction de l'exposition. Le vif intérêt dont font preuve les autorités suisses et étrangères, ainsi que les associations et firmes de nombreux pays, permet d'affirmer dès aujourd'hui que l'exposition sera une manifestation de toute première importance internationale.

La Suisse et la Société des Nations

Sous le titre : La politique de la Suisse dans la Société des Nations, 1920-1925 (*Editions Forum*), *M. William Rappard, professeur à l'Université de Genève, publie un ouvrage qui ne manquera pas d'attirer, en Suisse et hors de Suisse, l'attention de tous ceux qui aiment à suivre le rôle de notre pays dans le domaine international. Nos lecteurs, même s'ils ne partagent pas entièrement les vues de notre éminent compatriote, nous sauront gré de soumettre à leur examen la conclusion de son livre.*

Nous avons vu que la Suisse exerçait son influence au sein de la S.D.N. par deux moyens : l'action de son gouvernement, représenté dans diverses conférences et commissions internationales et l'action de ses citoyens, dont plusieurs occupent dans les organes de la Société des postes importants.

Nous avons vu ensuite que la Suisse avait cherché à agir sur la structure de la Société en insistant sur le droit d'amendement et en favorisant l'évolution vers l'universalité. Elle a défendu les prérogatives de l'Assemblée et préconisé la réglementation des élections au Conseil ainsi que diverses réformes de sa procédure. Elle s'est abstenue de toute ingérence au secrétariat, tout en contribuant à fixer définitivement son siège à Genève. Elle a fait tous ses efforts pour augmenter l'autorité et la compétence de la cour permanente de justice internationale qui est à ses yeux le principal organe de la Société. Après quelques hésitations initiales, elle a favorisé la création et le développement des organisations techniques, en considérant toujours leurs activités comme nettement accessoires.

Les trois grandes fonctions de la Société ont eu aux yeux de la Suisse une inégale importance.

L'exécution des traités de paix, à laquelle ont fort utilement collaboré plusieurs Suisses éminents à titre individuel, reste pour le gouvernement fédéral une tâche ingrate, délicate, mais évidemment nécessaire. Là où les traités ou les circonstances imposent l'intervention de la Société, il a souhaité qu'elle fût assurée par le Conseil dans un esprit de justice et de parfaite impartialité.

La collaboration internationale, sans être tenue pour la fonction primordiale de la Société, fut néanmoins reconnue comme légitime et utile. La Suisse y a participé officiellement en se faisant représenter à toutes les principales conférences techniques. Elle y a été associée aussi en la personne de beaucoup de ses ressortissants, nommés membres de diverses commissions consultatives. Elle a témoigné plus d'intérêt et de faveur aux entreprises destinées à atténuer des souffrances ou à prévenir des fléaux par une action extérieure, qu'à celles visant à assurer un progrès international par des améliorations dans le régime législatif ou administratif intérieur des Etats.

Le maintien de la paix a toujours été pour la Suisse le but principal et la raison d'être même de la Société. Le moyen qui lui a paru le mieux approprié pour l'assurer est l'arbitrage, dont elle a cherché à faire généraliser l'emploi, tant par son propre exemple que par la parole de ses délégués à l'Assemblée. Convaincue de la volonté pacifique des peuples, et partant de la vertu pacificatrice de la publicité, la Suisse s'est montrée, dans tous les domaines, l'ennemie de la diplomatie secrète et le champion de la politique au grand jour. Quant au désarmement, elle a assisté aux efforts tentés pour le promouvoir en témoin bienveillant, mais passif. Ne voulant pas réduire ses propres effectifs, elle n'a pu qu'espérer que les grandes puissances militaires s'engageraient tôt ou tard dans la voie de la limitation progressive de leurs armements. Pour cela, elle a compté plus sur l'apaisement graduel des esprits que déterminerait l'organisation juridiques des relations internationales, que sur la sécurité fondée sur des